

MESSAGE

Wolfgang Götz, directeur
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

À l'occasion de la présentation du
Rapport annuel 2007 sur l'état du phénomène de la drogue en Europe
Embargo: 10H00 (heure de Bruxelles) — 22.11.2007

Le *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue en Europe*, que nous présentons aujourd'hui, est essentiellement consacré à deux questions fondamentales: que savons-nous à l'heure actuelle de la consommation des drogues en Europe? et avons-nous appris à réagir de manière efficace aux problèmes liés à la drogue?

Ces questions sont importantes car, indépendamment des convictions politiques ou des positions idéologiques, les décideurs européens reconnaissent à présent que trouver une solution aux problèmes de drogue passe par l'analyse des données disponibles relatives à l'ampleur et à la nature du problème, ainsi qu'aux coûts et avantages des différentes approches. A la lumière de ces considérations, le rapport souligne la volonté de l'Europe de prendre des décisions mesurées et justifiées par les données disponibles, et de mettre en œuvre des solutions durables plutôt que des solutions à court terme.

Le problème de la drogue en Europe continue de représenter un défi considérable en matière de politiques de santé et d'affaires sociales, ainsi que l'application des lois, et les aspects spécifiques de la problématique des drogues suscitant de vives inquiétudes sont nombreux. Il convient néanmoins de reconnaître les aspects pour lesquels des progrès ont été accomplis et d'attirer l'attention sur les situations où des investissements intelligents portent leurs fruits.

Il ressort du rapport présenté aujourd'hui que, bien qu'elle atteigne un niveau historiquement élevé, la consommation de drogue s'est stabilisée dans un certain nombre de domaines importants. Dans certains cas, des signes incitent à un optimisme prudent — comme les niveaux relativement stables de consommation d'héroïne et de cannabis et les taux relativement bas de transmission du VIH parmi les usagers de drogues par injection. Les différents pays ont également consenti un effort afin d'accroître de manière significative les investissements dans la prévention, le traitement et les activités visant à réduire les dommages. Ils ont également intensifié leurs efforts et leur coopération en vue de juguler l'approvisionnement, notamment en luttant contre la vente et le trafic de drogues. Par ailleurs, tant l'Europe que ses États membres sont maintenant mieux équipés qu'il y a dix ans pour faire face au problème de la drogue, et ce grâce aux stratégies et plans d'action contre les drogues tant nationaux que communautaires, ainsi qu'aux mesures concrètes qui en découlent.

Une autre évolution positive réside dans le fait que l'Europe joue un rôle de plus en plus important dans le soutien des actions mondiales visant à remédier aux problèmes de drogue. Il ressort d'un audit récent de la Commission européenne que l'Union européenne finance actuellement des mesures de réduction de l'offre et de l'approvisionnement dans les pays tiers à hauteur d'au moins 750 millions d'euros. Par ailleurs, l'Union européenne est actuellement le principal bailleur de fonds international des activités de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC).

Il est crucial d'évaluer les progrès accomplis étant donné que s'ouvre aujourd'hui en Europe — et au niveau international — une période de réflexion sur les résultats enregistrés récemment: en 2008, la Commission européenne évaluera, avec le soutien de l'OEDT, l'impact du plan d'action drogue de l'Union européenne (2005–2008) et la Commission des stupéfiants des Nations unies (CND) examinera les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs définis dans le cadre de la session extraordinaire de 1998 des Nations unies sur la lutte contre le problème de la drogue dans le monde (UNGASS). L'OEDT fournira une évaluation détaillée de la situation européenne en vue de contribuer au processus d'examen de l'UNGASS.

Dans un contexte mondial, il est satisfaisant de constater que, dans de nombreux domaines, la situation de l'Europe en matière de drogue est relativement positive. Il est possible de se faire une idée de l'ampleur du problème de la drogue en comparant la situation européenne à celle que connaissent l'Australie, le Canada et les États-Unis, trois pays qui disposent de données fiables et détaillées sur les drogues. La consommation de cannabis, par exemple, serait considérablement moins élevée dans l'ensemble de l'Union européenne que dans ces trois pays. Les niveaux de consommation de métamphétamine sont également limités en Europe en comparaison avec d'autres régions du monde où l'on a assisté, au cours des dernières années, à une augmentation de la consommation de cette drogue.

Au sein de l'Union européenne, des différences considérables subsistent entre les pays en ce qui concerne la nature et l'ampleur des problèmes de drogue et la manière de les appréhender. Toutefois, le consensus se renforce de plus en plus sur les questions fondamentales, telles que la nécessité de disposer de politiques en matière de drogue équilibrées, exhaustives et étayées par des données, ainsi que l'importance de la prévention, du traitement et de la réadaptation sociale.

La réduction des risques — sujet controversé par le passé — fait également de plus en plus souvent partie du train de mesures visant à réduire la demande en Europe. Il ressort d'un rapport établi par la Commission européenne en 2007 sur la mise en œuvre de la «Recommandation du Conseil de juin 2003 relative à la prévention et à la réduction des dommages pour la santé liés à la toxicomanie» ⁽¹⁾ que cette recommandation a incité les pays à développer ou à étendre leurs activités de réduction des risques. Les traitements de substitution des opiacés sont désormais disponibles dans pratiquement tous les États membres de l'Union européenne et, selon les derniers chiffres, au moins 585 000 traitements de substitution sont administrés en Europe. Des services adaptés à d'autres types de consommation de drogue se développent également et nous rendons compte des approches nouvelles et novatrices pour faire face aux problèmes liés au cannabis et à la cocaïne.

De plus en plus, le débat sur les activités visant à réduire la demande est axé sur la détermination des interventions ayant démontré leur efficacité. La complexité de l'évaluation de telles données et de la définition de normes de contrôle de qualité est analysée dans le *Rapport annuel*. Mais toute intervention, même judicieusement fondée, sera peu susceptible de produire des résultats si elle est mise en œuvre de manière erronée. C'est pourquoi nous devons également définir et diffuser les bonnes pratiques, cet aspect ayant été mis en évidence dans la nouvelle version du règlement de l'OEDT, entrée en vigueur en janvier 2007.

En tant qu'observatoire, nous diffusons des données et des statistiques et sommes tenus à la rigueur et à l'impartialité scientifiques. Mais si la rigueur scientifique est essentielle pour notre travail, nous ne devons jamais oublier que, derrière les chiffres, il y a des êtres humains, dont les vies ont été affectées et parfois anéanties par des problèmes de drogue. Les statistiques anonymes relatives aux demandes de traitement, aux décès liés aux drogues et aux comportements criminels dissimulent des familles en souffrance, des potentiels perdus et des

enfants grandissant au sein de communautés à risques. Elaborer des solutions efficaces pour remédier aux problèmes liés aux drogues requiert une attitude dépassionnée à l'égard des données, mais nous ne devons en aucun cas nous montrer dépassionnés quant au sujet.

Notes:

(¹) http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/drug/drug_rec_en.htm#1

Des informations sur, et des liens avec, toutes les publications, les communiqués de presse, les services et les manifestations apparentés au *Rapport annuel*, seront disponibles à 10H00 (heure de Bruxelles), le 22 novembre 2007, à l'adresse:

<http://www.emcdda.europa.eu/events/2007/annualreport.cfm>